

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : 15

Nombre de conseillers en
exercice : 40

Date de convocation :
31 janvier 2024

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-quatre, le sept février à vingt heures, les Membres du Comite de pole se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 31/01/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Bruno DUJARDIN, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Murielle GRIFFOUL, Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Frédéric PRIVET, Gérard RITZ, Christophe SONREL, René WAGNER

Mandat de procuration : Jean-Claude BAZIN à Dominique FOINANT, Fabrice BOYER à Jacques LAVOIL, Jonathan KURKIENCY à Linda KWIECIEN, Olivier MARTET à Christophe SONREL, Bruno MINUTIELLO à Gérard RITZ, Bernard MULLER à Philippe ARNOULD, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX

Absents : Dominique GEORGE, Christian GEX, Maurice HERIAT, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Thierry MERCIER, Matthieu SIGIEL

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno DUJARDIN

Membres présents.....18
Absents ayant donné mandat de procuration.....7
Absents.....6
Votants.....25

Délibération 2024 013
LEADER

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	7	25	0	0	0

LEADER : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES FONDS EUROPEENS LEADER ANIMATION GESTION 2023-2024

Le PETR du Pays du Lunévillois ayant été sélectionné par la Région pour porter un programme LEADER sur la période 2023-2027, l'ingénierie LEADER sera mobilisée sur deux programmes différents durant des années 2023 et 2024 : pour finaliser la programmation 2014-2022 (le paiement des subventions notamment) et pour mettre en œuvre la stratégie 2023-2027.

Les demandes de financement pour l'ingénierie de la structure porteuse du GAL sont directement déposées auprès de l'autorité de gestion des fonds européens, la Région Grand Est.

La présente délibération porte uniquement sur le temps de travail dédié à la programmation 2014-2022 au cours des années 2023 et 2024. Elle vise à **modifier la délibération n°2022-067 prise le 12/12/2022** afin d'intégrer à la demande de subvention LEADER l'évolution des coûts salariaux et de la répartition des missions au sein de l'équipe technique, ainsi que des investissements matériels.

Le temps de travail consacré à la programmation 2023-2027 fait l'objet d'une autre demande d'aide auprès de l'autorité de gestion.

DÉPENSES		
Poste de dépenses	de	€
Frais de Rémunération :		
Animation / Gestion du 01/01/23 au 31/12/24		105 507,77 €
Investissements matériels :		397,87 €
Communication et frais de bouche		
TOTAL		105 905,64 €

RECETTES		
Nature des concours financiers	€	%
Leader	95 315,07 €	90,00%
Autofinancement	10 590,56 €	10,00%
TOTAL	105 905,64 €	100,00%

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le comité de Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la demande de subvention selon le plan de financement ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à solliciter cette demande auprès des fonds LEADER,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à cette demande de subvention,
- **S'ENGAGE** à prendre à sa charge le différentiel en cas de non-attribution des montants de subventions sollicitées selon le plan de financement prévisionnel ci-joint,
- **ANNULE** et remplace la délibération n°2022-067
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2024 et suivants,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 8 février 2024
Philippe DANIEL,
Président.

